

PAS DE CALAIS

Arrondissement

MONTREUIL/MER

Canton

LUMBRES

Commune

PARENTY

5 Route de Desvres

62650 PARENTY

03.21.90.71.77

parentymairie@laposte.net

COMMUNE DE PARENTY

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 20 OCTOBRE 2023

Le vendredi 20 Octobre 2023 à 20 heures, sur convocation de Monsieur Serge DEPRAITER, en date du 13 octobre 2023, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Mairie de PARENTY.

Etaient Présents : Mesdames Carine FOURCROY-Marie ANDRIEU-Marie-France HUCHIN- Elisabeth LEMOR, Messieurs Ludovic LOZINGUEZ- Philippe DUBOELLE- Rémy MARBEUF- Michel GOURLAIN- Sébastien HIBON- Frédéric DUPEND- Serge DEPRAITER- Philippe DUBOELLE

Etaient Absents excusés :

Monsieur Olivier DELSEAUX ayant donné procuration à Monsieur Serge DEPRAITER
Monsieur Damien LEDUC ayant donné procuration à Monsieur à Frédéric DUPEND
Monsieur Julien MAILLY ayant donné procuration à Monsieur Ludovic LOZINGUEZ

L'ordre du jour étant le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal
- Désignation du nombre d'adjoints
- Questions diverses

1- Désignation du secrétaire de séance

Madame Marie-France HUCHIN se propose et est désignée secrétaire de séance.

2- Lecture du procès-verbal de la réunion du dernier conseil Municipal :

Madame Marie-France HUCHIN fait lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil qui a eu lieu le vendredi 15 septembre 2023.

À la suite de cela, Monsieur le Maire revient sur quelques points :

- La porte du garage au vestiaire de foot est montée.
- Les abris de bus Rue Chasse-Marée et de l'Ecole sont équipés d'éclairage
- La réunion de concertation pour la mise en sécurité de la Rue Campalienne est prévue le 03.11.2023 à 20 heures.
- La Commission des Travaux s'est réunie le 19.10.2023 chez M. Julien MAILLY à son domicile pour raison médicale afin de nommer le Vice-Président en cas d'empêchement du Président, Monsieur Rémy MARBEUF est élu. Messieurs Michel GOURLAIN et Philippe DUBOELLE s'interrogent sur la validité de cette nomination compte tenu du dépassement du délai de convocation de la Commission.

3- Désignation du nombre d'adjoints

A la suite de la démission du 2^{ème} Adjoint au Maire validé par Monsieur le Préfet en date du 6 Octobre 2023, le Conseil Municipal doit délibérer dans les 15 jours pour dans un premier temps déterminer le nombre d'adjoint et suivant la délibération élire un ou plusieurs adjoints.

Le Conseil Municipal à la majorité (12 voix avec les procurations sur 15) décide de ne pas remplacer l'adjoint démissionnaire et de rester avec deux adjoints. Ce qui inclu que le troisième adjoint (Marie ANDRIEU) devient le deuxième adjoint avec les attributions qui lui sont conférées.

Monsieur Philippe DUBOELLE se pose la question des attributions des adjoints et qu'il faudrait revoir la composition des autres commissions.

Monsieur le Maire répond que les attributions des adjoints sont données par arrêté du Maire et que pour les Commissions, la Sous-Préfecture n'a pas fait état d'irrégularité.

4- Diverses questions :

- Les fossés de la Vallée ont été réalisés en 2021 par la Sté LE FRANCOIS, ils auraient besoin d'être curer sur 1,2 km. Le curage sera effectué si la disponibilité des terrains des agriculteurs côtiers et libéré avant re-semis sinon nous serons contraints de réaliser les travaux la moisson prochaine. A la demande d'un conseiller, une consultation d'entreprise sera faite pour ces travaux.
- Le Conseil Municipal à la majorité valide le passage du Rallye du Touquet dans la Commune le samedi 16.03.2024.
- Monsieur le Maire propose la restauration de la petite salle, du bureau d'accueil de la Mairie, le couloir de la cuisine et des toilettes. Les travaux prévus sont : enlèvement des coupes et des étagères, changement des plaques du plafond, pose de néons LED, peinture mur et soubassement. Monsieur le Maire présente le devis de M. TILLIER (main d'œuvre et fournitures) pour 4 000 € environ. M.TILLIER se propose de réaliser les travaux pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Le Conseil Municipal à l'unanimité valide les travaux.
- Monsieur le Maire transmet à chacun le courrier de la CCHPM concernant la nouvelle tarification 2024 et les ramassages des ordures ménagères. Il est noté une augmentation de 24% au 1^{er} Janvier 2024 avec un ramassage toutes les quinze jours.
- Le SYMCEA a coupé les têtes des saules gratuitement. Un rendez-vous est pris pour couper d'autres essences sur la voirie.
- Monsieur Rémy MARBEUF signale que le terrain de cross sera tracé après les fêtes et qu'il souhaite que les travaux des vestiaires soient terminés avec l'aide éventuelle des parents des footballeurs.
- Monsieur Sébastien HIBON fait la remarque que les courriers d'accord des subventions du Département sont envoyés à tous les conseillers de la Commune, il y aurait possibilité de faire des économies.
- Madame Carine FOURCROY s'insurge contre les routes sales à Parenty car plusieurs fois elle a crevé. Le Directeur de l'Ecole demande le code du Tableau Numérique, les toners des cartouches de l'imprimante et de revoir le rythme de nettoyage des toilettes.
- Pour information la Bibliothèque organisera une soirée déguisée le 31.10.2023.
- Monsieur Michel GOURLAIN demande le coût des indemnités de chômage de Madame DERUELLE et le coût de la titularisation de Monsieur LEGRAND. Par ailleurs, Il aurait été plus judicieux d'installer un mât avec double cross pour améliorer l'éclairage des marches de l'Ecole.
- Monsieur Thomas PERON ne fait pas d'observations
- Monsieur Frédéric DUPEND ne fait pas d'observations
- Monsieur Philippe DUBOELLE informe que le remplacement d'un tilleul est à faire au City Stade avec sa marraine (Jade BERQUER). Il demande que les PV du 07.07.2023 et 15.09.2023 soient mis en ligne sur le site de la Commune.
- Madame Elisabeth LEMOR signale que l'emplacement du défibrillateur serait mieux dehors qu'à l'intérieur de la salle communale.
- Madame Marie ANDRIEU rapporte que le Conseil Junior s'est réuni et qu'il compte 4 nouveaux membres et qu'un compte rendu des activités à venir et passées a été établi.

- Monsieur Ludovic LOZINGUEZ demande un ajout de terre devant les buts du terrain de foot.
- Madame Marie-France HUCHIN ne fait pas d'observations.

L'ordre du jour étant épuisée, la séance est levée à 21h26